



L'AQLPA a été la première organisation environnementale québécoise à poser des questions et à sonner l'alarme, dès 2009, quant aux enjeux de l'exploration et de l'exploitation du gaz de schiste.

Elle continue, avec les nombreux comités de citoyens, à veiller au grain et à faire la promotion de solutions durables pour répondre aux besoins énergétiques.

Pour trouver de l'information sur le gaz de schiste et sur la pollution atmosphérique en général, rendez-vous au www.AQLPA.com.

Vous pouvez aussi contacter un comité de citoyens dans votre région :

Vallée du Saint-Laurent

Comité Inter-régional de la Vallée du Saint-Laurent:
Blogue: <http://www.regroupementgazdeschiste.org>
info@regroupementgazdeschiste.com

Beloil

Comité de mobilisation pour un moratoire
mobilisationbeloil@gmail.com

Hemmingford

Comité citoyen d'Hemmingford
envir.hemmingford@gmail.com

Lotbinière-Bécancour

Comité de vigilance sur les gaz de schiste
Blogue: <http://comitevigilance.boutick.com>
vigilancegaz@bell.net

Montréal

Montréalais pour un moratoire
Montrealers for Moratorium
montrealaispourunmoratoire@gmail.com

Mont-Saint-Hilaire

Comité mobilisation gaz de schiste Mont-Saint-Hilaire
Blogue: <http://soufflecourt.org/Patrimoine>

Otterburn Park

Regroupement des citoyens d'Otterburn Park contre les gaz de schiste
nongazotterburn@gmail.com

Pintendre - Lévis

Comité Gare au gazoduc
fermedesruisseaux@hotmail.com

Richelieu

Les ami(e)s du Richelieu
Blogue : <http://lesamisdurichelieu.blogspot.com>
amiedurichelieu@gmail.com

Saint-Antoine-sur-Richelieu

Mobilisation Saint-Antoine-sur-Richelieu
mobilisationstantoine@bell.net

Saint-Basile-le-Grand

Action pour l'environnement de Saint-Basile-le-grand
Blogue/site: <http://www.apes-saint-basile.qc.ca>
info@apes-saint-basile.qc.ca

Saint-Denis-sur-Richelieu

Comité de Mobilisation Gaz de Schiste de Saint-Denis
gazdeschistestdenis@yahoo.ca

Saint-Hyacinthe

CCCPEM
Blogue: <http://cccpem.blogspot.com>
cccpem@gmail.com

Saint-Jude

Mobilisation gas de schiste - Vallée des patriotes
dorspasaugaz@hotmail.ca

Saint-Liboire

Schiste St-Liboire
Blogue: <http://www.schiste-st-liboire.blogspot.com>
schiste@incoherences.org

Saint-Marc-sur-le-Richelieu

Mobilisation Gaz de schiste
Blogue : <http://mobilisationgazdeschiste.blogspot.com>
groupementcitoyengazdeschiste@gmail.com

Saint-Mathias

Regroupement citoyen Saint-Mathias
regroupementcitoyenstmathias@gmail.com

Alternative écologique au GAZ DE SCHISTE

*Le Québec dit non
aux énergies polluantes et risquées !*

Au Québec, il existe plusieurs technologies et approches sous-utilisées pour satisfaire aux besoins énergétiques. Plusieurs ne comportent que très peu de risques et n'ont pas de conséquences désastreuses sur l'environnement; dans certains cas, elles peuvent même l'améliorer ! La ruée vers les énergies polluantes et risquées (gaz de schiste, pétrole dans le Golfe, nucléaire) n'est ni rentable, ni nécessaire, ni sécuritaire. En faisant des choix judicieux, le Québec peut éviter les risques associés au gaz de schiste. Il améliorerait ainsi son bilan environnemental tout en favorisant le développement de la production énergétique à petite échelle, plus bénéfique localement en termes de création d'emplois.

Introduction

Depuis une décennie, on a vu apparaître au Québec divers projets énergétiques problématiques: centrales au gaz du Suroît et de Bécancour, projet de réfection de la centrale nucléaire Gentilly II, et maintenant la ruée vers l'exploitation du gaz de schiste; et c'est sans parler de la probable abolition de l'Agence de l'efficacité énergétique. Autant d'exemples du manque de vision qui caractérise la politique énergétique du Québec et vont à l'encontre de la volonté populaire.

Pour ce qui est du gaz de schiste, on ne parlerait peut-être même pas d'exploitation, au Québec, si les compagnies qui ont pris d'assaut le territoire avaient eu à composer avec un cadre législatif et réglementaire moderne. Si ces compagnies ont pu aller de l'avant et acheter les droits d'exploration et d'exploitation, c'est grâce à une loi désuète, la Loi sur les Mines, élaborée au 19^e siècle.



La Loi sur les Mines et le gaz de schiste

Au Québec, si vous possédez un terrain, une maison ou une terre agricole, vous n'êtes propriétaire qu'en surface. Une compagnie minière ou gazière peut acheter, sans vous en parler, les droits sur le sous-sol et ses ressources pour ensuite vous imposer la cohabitation avec des installations bruyantes et polluantes utilisées pour l'exploration ou l'extraction des ressources souterraines.

Grâce à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), la population québécoise a appris avec stupéfaction à l'automne 2009 que des dizaines d'entreprises privées, du Québec mais surtout d'ailleurs, avaient "claimé" le sous-sol du Québec : les îles du fleuve et de l'estuaire (île d'Orléans, île d'Anticosti), certaines réserves de la biosphère de l'UNESCO, quasiment tout le Québec agricole, y compris les régions du Centre du Québec et la Montérégie, et même les territoires de Montréal, Laval et Longueuil!

C'est en vertu de la désuète Loi sur les Mines que certaines compagnies se sont installées dans les communautés avec le droit de forer des puits, sans véritable réglementation et au détriment des citoyens et de l'environnement. Les municipalités et les MRC ont également appris que la Loi sur les Mines avait préséance sur la réglementation municipale et sous-régionale. Il leur est donc juridiquement impossible d'empêcher ces entreprises privées d'imposer leur industrie sur leur territoire, même à quelques centaines de mètres d'écoles ou de garderies.

Face à cette situation, plusieurs municipalités, groupes environnementaux et sociaux, comités de citoyens, associations professionnelles, syndicats, partis politiques, 130 000 signataires d'une pétition, **bref presque tout le Québec** a demandé un moratoire sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste, mais les principaux intéressés, **les gens de l'industrie, font la sourde oreille en se fiant sur leur connivence avec les élus au pouvoir.**

BAPE et ÉES

Suite aux demandes répétées de l'AQLPA et des groupes de citoyens, le Gouvernement a demandé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de mettre en place une consultation et de produire un rapport qui a été rendu public le 8 mars 2011. Celui-ci recomman-

de la tenue d'une étude environnementale stratégique (ÉES) de l'industrie du gaz de schiste. En théorie, le comité responsable de cette ÉES pourrait restreindre les forages dans la mesure où ceux-ci ne seraient autorisés que s'ils permettent d'accroître les connaissances scientifiques. Dans les faits, les divers problèmes que connaissent les puits et les travaux déjà effectués, au Québec et ailleurs dans le monde, ne justifient aucunement d'autres forages pour les fins de l'ÉES.

La composition du comité de l'ÉES soulève également de nombreux problèmes: des 11 personnes choisies, la plupart viennent de l'industrie ou du gouvernement, mais **on n'y retrouve aucun représentant des groupes environnementaux ou des comités de citoyens qui ont travaillé sur ce dossier depuis maintenant 2 ans!** Les travaux du comité devront donc être surveillés avec vigilance.

Pourquoi le gaz de schiste est-il un problème?

La fracturation hydraulique consiste à injecter d'énormes quantités d'eau additionnée de produits chimiques, de sel et de sable, afin de libérer le gaz convoité (du méthane). Celui-ci remonte à la surface accompagné de déchets toxiques liquides et gazeux, dont des composés possiblement radioactifs. Les répercussions de cette nouvelle technologie sont multiples. Les gaz libérés peuvent emprunter d'autres chemins que ceux creusés par l'industrie, porter atteinte aux nappes phréatiques et contaminer les puits artésiens. Les polluants atmosphériques qui émanent des équipements et des bassins affectent la qualité de l'air que l'on respire. De plus, cette technologie ne peut que nuire au bilan des émissions de GES du Québec, et c'est sans parler des impacts sur la santé!

La sécurité des opérations, les risques technologiques, la détérioration des milieux de vie, la perte de valeur foncière et l'externalisation des coûts ne sont pas les seules inquiétudes: les routes, les pipelines, les réservoirs, les condensateurs, les centaines de camions-citernes par puits, le bruit, la poussière, la pollution et les inondations possibles des bassins de rétention, voilà autant de paramètres à considérer. D'autant plus qu'au cours des vingt prochaines années, les plans de l'industrie prévoient le forage de plusieurs milliers de puits dans la vallée du Saint-Laurent. Est-ce vraiment ce que veulent les Québécois ?

Si on se fie aux dires du Premier ministre Jean Charest et de ses ministres, le développement de l'industrie du gaz de schiste est une bonne chose pour le Québec. Rien n'est moins sûr! Dans son rapport annuel, déposé le 30 mars 2011 à l'Assemblée nationale, Jean Cinq-Mars, le Commissaire au développement durable, affirmait que :

« Les travaux relatifs aux retombées économiques et aux redevances attendues ne permettent pas de démontrer de façon satisfaisante que les bénéfices sont supérieurs aux coûts pour la société québécoise ».

Il est clair que les coûts environnementaux et sociaux, notamment, sont largement sous-estimés. Les problèmes peuvent survenir plusieurs années après que l'industrie gazière soit repartie, laissant derrière elle des dommages irréparables. Il en va des entreprises gazières comme pour les compagnies minières: elles visent des profits rapides mais semblent incapables d'évaluer les coûts à long terme pour la collectivité.

Avons-nous vraiment besoin des énergies polluantes?

Dans le domaine énergétique, il existe maintenant plusieurs autres choix que les énergies polluantes et risquées. La première option consiste à cesser de gaspiller: on peut économiser énormément d'énergie en mettant de l'avant des programmes de rénovation et d'isolation des immeubles. De tels programmes créent des emplois dans le domaine de la construction. Le Québec a également un immense potentiel éolien négligé par le Gouvernement, qui met de l'avant des politiques d'une autre époque comme si on pouvait, aujourd'hui, faire abstraction de l'environnement. **Du côté de l'énergie solaire, le potentiel, uniquement pour des chauffe-eau solaires, est de 11 milliards de kWh par an!**

Le Québec a besoin d'une politique énergétique pour le XXI^e siècle, qui met de l'avant des énergies non polluantes, sans risque, et qui ne créent pas des problèmes catastrophiques liés à l'eau (contamination, utilisation massive, etc.) ou à l'air. Il existe même une façon de produire du gaz naturel qui règle des problèmes de gestion des déchets tout en produisant de l'énergie: le biogaz. Le méthane qui s'échappe des déchets putrescibles peut être capturé et purifié pour être utilisé dans des véhicules ou des bâtiments!

Besoin de gaz naturel au Québec ? Réglons des problèmes plutôt que d'en créer !

Produisons notre *propre* biogaz !

Le gaz de schiste et le biogaz sont tous deux du gaz naturel, essentiellement composé de méthane (CH₄)

Comme carburant, c'est du pareil au même.

L'ÉNORME différence,

c'est d'OU il vient et COMMENT il est produit!

• Si on en extrait du sous-sol québécois, il s'agira de gaz de schiste. Aller le chercher, c'est s'attirer de nombreux problèmes à court, moyen et long termes. C'est nuire aux gens et à la nature.

• Si on le produit avec des déchets, c'est du biogaz :
- provenant des sites d'enfouissement, on le brûle et on récupère sa chaleur pour générer de l'énergie.
- provenant des déchets putrescibles, c'est le résultat d'une valorisation qui permet leur transformation en biométhane (biogaz purifié) et en compost.



Autobus roulant au biogaz - Trollhättan, Suède

Photo: Bebop et cie, 2008

Les problèmes avec le gaz de schiste (fracturation du sous-sol)	Les solutions avec le biogaz (issu de matière organique)
Des puits et des canalisations sont installés partout en milieu rural et même parfois en zone urbaine, sans réel suivi	Les capteurs se situent dans les sites d'enfouissement et les usines de biométhanisation sont souvent dans des parcs industriels
De très grandes quantités d'eau contenant des produits chimiques et du sel restent enfouis dans le sol	Les matières résiduelles putrescibles contiennent souvent beaucoup d'eau (pas besoin d'en ajouter); on peut aussi produire du biogaz avec les eaux usées ou le purin
Plusieurs effets pervers sont dus à la spéculation (comme avec le pétrole)	Il est possible de produire et d'utiliser localement le gaz naturel (c'est aux municipalités de décider ce qu'elles en font)
Des impacts négatifs sont anticipés sur l'agriculture	Des fertilisants naturels de grande qualité sont produits à partir des résidus des bioréacteurs et peuvent retourner à l'agriculture;
Une perte possible de valeur foncière est appréhendée pour les propriétés situées près des puits	Les profits de la vente de biogaz vont aux municipalités